

BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

Avril 2024



INFO PRATIQUES

www.kerfourn.fr

Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi Fermé Fermé

Mardi 8h30-12h30 13h30 - 18h

Mercredi 8h30-12h30 13h30 - 18h

Jeudi 8h30-12h30 13h30 - 18h

Vendredi 8h30-12h00 Fermé

Samedi 9h00-12h00 Fermé

Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

Bar-Tabac - résultats sportifs

journaux - Café Merlus

(Lorient)

Lundi 7h30 - 13h Fermé

Mardi Fermé Fermé

Mercredi 7h30 - 13h 17h - 20h

Jeudi 7h30 - 13h 17h - 1h

Vendredi 7h30 - 13h 17h - 1h

Samedi 8h - 13h 17h - 1h

Dimanche 9h - 13h 17h - 1h

Horaires Médiathèque

Période scolaire

Mercredi 13h30 - 18h

Jeudi 11h - 12h30

Vendredi -- 8h30-12h00

« L'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi au samedi plats à emporter

Le vendredi et samedi soir

Grill/Pizzas 18h30 à 21h30

Fermé le dimanche

Halte-Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : 7h30 à 8h45

Soir : 16h15 à 18h30

Modification sur demande écrite

Au pain gourmand

Téléphone : 02 97 51 41 39

Mardi au Vendredi

8h-13h30

16h-19h

Samedi 8h-13h

Dimanche 8h - 12h30

Déchetterie Kerorien Crédin

Lundi et samedi 9h30 à 12h et 14h

à 18h30 en été et 17 H en hiver

du 1 octobre au 1 avril

Mes chers collègues, mesdames, Messieurs,

Comme chaque année, au printemps, nous votons les comptes administratifs des différents budgets communaux. C'est aussi le moment d'établir le plan d'investissements de l'année en cours. Les tableaux présentés donnent les masses sur plusieurs années. Vous pourrez analyser en profondeur la gestion communale comme le conseil municipal.

Nous constatons peu de chose remarquable en fonctionnement. Les ventes (70) sont dopées par la facturation de repas pour les enfants de Gueltas (34 731 €). Le montant des impôts et taxes a baissé en lien avec la réduction de 3 000 € de la DSC (dotation de solidarité communautaire) et de 1 000 € du FPIC (fonds de péréquation des ressources intercommunales). Les impositions directes ont par contre augmenté de 8 000 € en impôts directs et de 2 675 € de CAF (caisse d'allocation familiale) au titre de l'accueil d'enfants différents à la cantine. Les locations de la salle polyvalente ont rapporté 8 594 €.

Nous n'avons pas eu de surprises dans nos dépenses. Le poste alimentation a été maîtrisé à 27 488 €. Les dépenses d'énergies ont même été faible à 17 691 €. Nous savons que cette somme en 2024 sera sans commune mesure avec 2023. Le principal écart concerne les contrats de prestations en confirmant l'impact budgétaire du retard du chantier de l'épicerie. Les frais de personnel à 255 695 € reflètent l'augmentation du point d'indice et l'augmentation du CIA basé sur l'engagement des agents (complément indemnitaire annuel) voulue par la commune pour préserver leur pouvoir d'achats.

Les autres charges courantes augmentent de 4% à 11 3843€ avec le forfait communal à l'Ecole Notre Dame à 48 660 €, l'augmentation des indemnités des élus à 34 872 €, un peu d'impayés à 1 076 € et les subventions des associations pour 7 132 €. Les frais financiers sont assez faibles avec un paiement annuel de 7 275 €.

Le résultat de fonctionnement est 69 623 €. Ce chiffre est insuffisant pour assumer des dépenses de fonctionnement supplémentaires et des investissements superfétatoires.

Une fiche détaillera les investissements 2023 (déjà présentés au vœux). Malgré une dépenses de 445 874 €, nous obtenons un résultat d'investissement de 55 899 €.

L'encaissement de 116 690 € de subventions dont 22 260 € d'amendes de police et le transfert de 200 000 € d'excédent ont largement financé ce programme assez important pour notre commune. Le remboursement du capital est de 57 108 € avec notamment le solde des deux prêts de rénovation et d'extension de la mairie. De ce fait, la somme en 2024 sera inférieure à 22 000 €.



Tableau comparatif de l'équilibre budgétaire

ANNEES		CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
1 - Recettes réelles de fonctionnement	en euros	572 463	615 503	577 847	603 656	661 802	684 198
	%	3,18%	7,52%	-6,12%	4,47%	9,63%	3,38%
2 - Dépenses réelles de fonctionnement	en euros	437 092	415 605	449 789	471 881	502 211	536 990
	%	2,64%	-4,92%	8,23%	17,23%	6,43%	6,93%
3 - Marge brute d'exploitation (3=1-2)	en euros	135 372	199 898	128 058	131 775	159 592	147 208
4 - Capital dette nette	en euros	44 887	40 921	43 285	45 373	46 862	57 108
5 - Marge nette d'autofinancement (5=3-4)	en euros	90 484	158 977	84 773	86 402	112 730	90 100

2



Les recettes de fonctionnement

Répartition des recettes de fonctionnement

Années		Impôts et taxes	Dotations et participations	Ventes, prestations de services et autres	Atténuation de charges et produits except	Total R/ fonctionnement
2018	€	341965,56	167078,3	53723,3	217	572463,42
	% d'évolution	4,31%	0,55%	3,63%	-8,44%	3,18%
2019	€	355288,22	159791,96	70199,35	127	615503,02
	% d'évolution	3,90%	-4,36%	30,67%	-41,47%	7,52%
2020	€	368848,35	156209,69	39696,51	686,66	577847,06
	% d'évolution	3,82%	-2,24%	-43,45%	440,68%	-6,12%
2021	€	389928,43	139609	41195,27	9717,62	603655,69
	% d'évolution	5,72%	-10,63%	3,78%	1315,20%	4,47%
2022	€	418231,14	148870,31	58810,03	7755,5	661802,36
	% d'évolution	7,26%	6,63%	42,76%	-20,19%	9,63%
2023	€	450964,89	145638,83	78837,44	155,54	684198,18
	% d'évolution	7,83%	-2,17%	34,05%	-97,99%	3,38%

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Moyennes de la strate 2021
Recettes fonct. / pop	659,52	712,39	676,64	716,93	780,43	810,66	814
Ventes, prestations.../ rec.fonct.	9,38%	11,41%	6,87%	6,82%	8,89%	11,52%	7,62%
Dotations, part. / rec. fonct.	29,19%	25,96%	27,03%	23,13%	22,49%	21,29%	25,31%
DGF+DSR / pop	126,93 €	128,51 €	129,19 €	129,64 €	130,05 €	135,32 €	-
Impôts et taxes / rec. fonct.	59,74%	57,72%	63,83%	64,59%	63,20%	65,91%	56,39%



Les dépenses de fonctionnement

Année	Dépenses de personnel	Charges de gest ^o courantes	Intérêts de la dette	Ch. caractère général	Atténuation de pdt et ch. Excep.	Total
2018	198 952 €	90 447 €	10 651 €	137 010 €	31 €	437 092
	Evolution en %					
	1,32%	2,41%	-15,42%	6,67%	0,00%	2,67%
2019	197 598 €	90 788 €	8 632	118 588 €	- €	415 605
	Evolution en %					
	-0,68%	0,38%	-18,95%	-13,45%	-100,00%	-4,92%
2020	208 374 €	99 671 €	7 640	133 324 €	380€	449 389
	Evolution en %					
	5,45%	9,79%	-11,50%	12,43%	#DIV/0!	8,13%
2021	218 322 €	98 489 €	6 191	148 878 €	- €	471 881
	Evolution en %					
	4,77%	-1,19%	-18,96%	11,67%	-100,00%	5,00%
2022	235 264,22	109 350,83	5 920,21	151 337,15 €	0	501 872,41
	Evolution en %					
	7,76%	11,03%	-4,38%	1,65%	#DIV/0!	6,36%
2023	255 695,20	113 843,58	7275,53	159 278,60	766,00	536 858,91
	Evolution en %					
	8,68%	4,11%	22,89%	5,25%		6,97%

	KERFOURN							Moyennes de la strate 2021
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	France
Dép. fonct. / pop	486,12 €	503,56 €	481,02 €	526,69	560,43	592,23	636,24	643,00 €
Frais de personnel / dép. fonct.	46,11%	45,52%	47,54%	46,33%	46,27%	46,85%	47,62%	44,81%
Intérêts dette / dép. fonct.	2,96%	2,44%	2,08%	1,65%	1,31%	1,18%	1,35%	2,17%
Charges gest. générale / dép.fonct.	30,16%	31,35%	28,53%	29,64%	31,55%	30,13%	29,66%	32,40%
Autres charges gest.courante / dép.fonct.	20,74%	20,69%	21,84%	22,16%	20,87%	21,77%	21,20%	20,62%

8

Répartition des recettes d'investissement 2023

Chap	Libellé Article	Réalisations 2023
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	77405,01
10	FCTVA	100 648,70
10	Taxe d'aménagement	7 030,56
10	Excédents de fonctionnement capitalisés	2000 000,00
13	Subventions d'investissement	116 689,63
	Dont DETR Etat Ecole	25 920,00
	PST Conseil Départemental Ecole	28 525,50
	Pontivy Communauté Ecole	39 984,13
	Dont Amende de police voirie	22 260,00
16	Emprunts en euros	0,00
	CUMUL RECETTES INVESTISSEMENT	501 773,90

Répartition des dépenses d'investissement 2023

Opération	Objet	2023
N°1 - Salle Polyvalente & cantine	Rénovation et extension de la salle polyvalente	982,80 €
	Prise électrique extérieure	889,32 €
	Grille / porte cantine	1 205,82 €
	Défibrillateur	2 094,00 €
	Tablette bar	1 440,00 €
Sous Total		6 611,94 €
N°3 – Voirie	Aménagement de la rue st vincent et rue des templiers	329 599,92 €
Sous Total		329 599,92 €
N°4 - Sécurité voirie - mobilier de voirie	Panneaux de voirie	473,04 €
	Sous Total	
N°6 – Acquisition matériel	Tronçonneuse	480,00 €
	Tondeuse	28 800,00 €
	Sous Total	
N°8 – Complexe sportif	Arrosage	6 505,20 €
	Skate park	1 200,00 €
Sous Total		7 705,20 €
N°10 - Emprunt	Remboursement du capital	57 108,03 €
	Sous Total	
N°11 – Ecole Jean de La Fontaine	Rénovation & aménagement de sanitaires	15 096,57 €
	Sous Total	
TOTAL DEPENSES		445 874,70 €



Evolution de la dette

EVOLUTION DE LA DETTE

Pour information : ratios financiers 2021 - communes 500 à 2 000 habitants

Encours de la dette France entière : commune de la strate: 596€/H (Source : Collectivites-locales.gouv.fr)

Ratios dette / épargne brute, capacité de remboursement


ANNEES	2018	2019	2020	2021	2022	2023
DETTE COMMUNE (€)	204912	173612	320418,4	247116	401704,1	346341,38
EPARGNE BRUTE (€)	135 372	199 898	128 058	131 775	159 592	147 208
Ratio €/habitant (€/H)	236,07	200,94	375,20	293,49	473,71	410,36
Dette / épargne brute (nb an)	1,51	0,87	2,50	1,88	2,52	2,35

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Annuité de la dette commune seule	44 887	40 921	43 285	45 373	46862	57 108

Capacité de désendettement	Signification
Moins de 8 ans	Endettement faible à moyen
De 8 à 11 ans	Endettement fort
De 11 à 15 ans	Endettement très fort
Plus de 15 ans	Surendettement

Nos prévisions pour 2024 sont les suivantes :

Nous prévoyons une augmentation très importante des énergies et une relative mesure pour les autres postes. Nous espérons un ralentissement de l'inflation mais nous devons régulariser un certain nombre de contrôle restant à faire soit cette année soit en 2025. Pour les recettes, nous avons réduit les droits de mutation et pris en compte l'augmentation de 3,9 % des valeurs locatives correspondant la loi de finances 2024. Comme la loi nous le permet maintenant, nous conservons une marge de plus de 111000 € sur le fonctionnement. La nouvelle règle comptable ne nous impose plus de voter un budget en équilibre (avoir autant de dépenses que de recettes).



BP 2024 – Section de fonctionnement - Budget Principal

Chapitre	Libellé Article	Prop	Réalisations N-1	Budget Cumulé N-1
011	Charges à caractère général	178 500,00	159 278,60	222 772,35€
012	Charges de personnel et frais assimilés	265 000,00	255 695,20	256 000,00€
014	Atténuation de produits	1 000	766,00	800,00€
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00	77 405,01	80 000,00€
65	Autres charges de gestion courante	115 000,00	113 843,58	112 300,00€
66	Charges financières	6 000,00	7 275,53	7 500,00€
67	Charges exceptionnelles	500,00	131,16	500,00€
68	Dotations aux provisions et dépréciations	500,00	180,00	1 700,00€
	CUMUL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	646 500,00	614 575,08	681 572,35€
002	Résultat d'exploitation reporté	86 839,48	-€	16 112,35€
013	Atténuations de charges	1 000,00	155,54	1 000,00€
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	80 000,00	78 837,44	82 250,00€
73	Impôts et taxes	59 000,00	59 052,00	70 500,00€
731	Impositions directes	380 000,00	391 912,89	365 100,00€
74	Dotations, subventions et participations	142 800,00	142 962,83	137 900,00€
75	Autres produits de gestion courante	7 500,00	8 594,22	8 200,00€
76	Produits financiers	100,00	7,26	10,00€
77	Produits spécifiques	500,00	0,00	500,00€
	CUMUL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	757 739,48	681 522,18	681 572,35€

24

En investissement, nous avons présenté un programme important mais notre trésorerie est en bonne partie affectée aux travaux sur les logements du 2 impasse Park Er Forn et le nouveau lotissement Ar Milin. Malgré un report confortable de 341 982 €, nous ne disposons au 31 décembre que d'une trésorerie de 98 000 €. Le montant des subventions encaissées sera assez important et nous permet de ne pas solliciter un nouvel emprunt sur ce budget. Il n'était pas utile non plus d'augmenter les taux d'imposition.

Nous avons prévu de nombreux travaux pour préserver le patrimoine communal. Une ligne de plus de 300 000 € est notée avec une ambiguïté : boulodrome et garderie. L'équipe municipale doit peaufiner ces deux projets distincts pour s'adapter aux besoins des enfants et de Marion d'une part et des associations d'autres part. Il ressort de la rencontre du 25 mars un réel besoin des associations présentes. La combinaison de ces besoins précis et réfléchis va déterminer la configuration du bâti. Le montant des travaux n'est donc pas stabilisé. Nous ne savons pas encore tout à fait ce qu'il faut faire. Dès les deux projets aboutis, nous pourrions établir le plan de financement et par conséquent le reste à charge communal. Nous avons l'année pour éclaircir ces points.

Une ligne de 30 000 € est notée pour élaborer un nouveau plan de référence : un document stratégique d'investissement communal. Le dernier date de 2011 et nous avons réalisé la plupart des orientations. Nous avons besoin maintenant de se projeter dans les 10-15 prochaines années pour organiser le développement communal en tenant compte de la rareté foncière organisée par le législateur. Fin 2023, nous n'avons pas été sélectionné dans le programme « villages d'avenir ». Nous avons sollicité l'ANCT (Agence Nationale de Cohésion des Territoires) et d'autres organismes pour éviter cette dépense. Ce travail est indispensable.

Le programme le plus important est l'investissement dans la création d'une centrale photovoltaïque en auto consommation. Déjà, nous avons essuyé un refus des services d'urbanisme pour installer les panneaux sur toiture sur le site de la Fontaine. Nous avons donc sélectionné la deuxième demande : le stade. Depuis 2021, trois projets sur petite toiture (école, local technique et Place de l'Eglise) n'étaient pas rentable pour la commune. Un autre projet limité à la location de l'espace public n'avait pas été validé par le conseil municipal en juillet 2021. Notre dernière approche vise à produire plus de 100 KWC. Nous attendons l'étude de Morbihan Energies pour valider une nouvelle ressource communale.

Nous avons aussi prévu une petite ligne pour finaliser les chemins de randonnées. Un travail complémentaire sur les ite de la Fontaine est encore nécessaire pour créer un espace de loisir nature. En complément de l'installation du Skate-parc au stade.

Pour la voirie communale, les travaux (40 000 €) se feront (avec un retard certain) sur Pellé et Guerdaner.

Répartition des recettes d'investissement

Chap	Libellé Article	Réalisations 2023	Report	Proposition 2024	Report+ Prop.
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			341 982,38	341 982,38
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	77 405,01		80 000,00	80 000,00
10	FCTVA	100 648,70		60 000,00	60 000,00
10	Taxe d'aménagement	7 030,56		6 000,00	6 000,00
10	Excédents de fonctionnement capitalisés	200 000,00			
13	Subventions d'investissement				
	Dont DETR Ecole	25 920			
	PST Ecole	28 525,50		16 000,00	16 000,00
	PC Ecole	39984,13		15 000,00	15 000,00
	Dont Amendes de police aménagement	22 260,00			
13	Dont DETR aménagement st Vincent Templiers		43 000,00		43 000,00
	PST		79 000,00		79 000,00
13	Fonds de concours PC		29 000,00		29 000,00
	Dont DETR salle			5000,00	5000,00
13	PST salle			5900,00	5900,00
	PST voirie			7500,00	7500,00
	PC voirie			11 767,62	11 767,62
	PST mairie portes			4 850,00	4 850,00
16	Emprunts en euros				
21	Terrains nus (sortie d'actif)				
	CUMUL RECETTES INVESTISSEMENT	501 773,90	151 000,00	554 000,00	705 000,00



Répartition des dépenses d'investissement

Opération	Objet	2023	Report	Prop. 2024
N°1 - Salle Polyvalente & cantine	Rénovation et extension de la salle polyvalente	982,80		
	Ventilation +muret gaz			23 500,00
	Prise électrique extérieure	889,32		
	Défibrillateur	2094,00		
	Grille / porte cantine	1205,82		
	Tablette bar	1440,00		
	Sous Total	6 611,94		23 500,00
N°3 - Voirie	Entretien de la voirie communale			40 000,00
	Raccordement EP des terrains Argoat			
	Aménagement rue St Vincent et rue des Templiers	329 599,92		
	Sous Total	329 599,92		40 000,00
N°4 – Sécurité voirie - mobilier de voirie	Panneaux de voirie	473,04		1 000,00
	Sécurisation route de Noyal			15 000,00
	Sous Total	473,04		16 000,00
N°6 - Acquisition matériel	Tracteur	28 800		
	Tronçonneuse	480,00€		
	Meuleuse sur batterie			
	Acquisition de matériel		7 500,00	
	Sous Total	29 280,00	7 500,00	
N°8 – Complexe sportif	Arrosage	6 505,2		
	Skate park	1 200,00	10 000,00	
	Sous Total	7 7705,20	10 000,00	

15



Répartition des dépenses d'investissement

N°10 - Emprunt	Remboursement du capital	57108,03		22 000,00
	Sous Total	57 108,03		22 000,00
N°11 - Ecole Jean de la Fontaine	Rénovation & aménagement	15 096,57		
	Toiture			45 000,00
	Sous Total	15 096,57		
N°12 – Garderie	Etude			15 000,00
	Sous Total			15 000,00
N°14 - Médiathèque	Toiture			20 000,00
				20 000,00
N°17 – Acquisition foncière & urbanisme	Acquisition foncière			50 000,00
	Plan de référence			30 000,00
	Sous Total			80 000,00
N°18 – Production d'énergie	Panneau			100 000,00
	Sous Total			100 000,00
N°19 - Divers	AFL			500,00
	Chemin de randonnée			10 000,00
	Boulodrome / garderie			303 500,00
	Sous Total			314 000,00
N°20 - Mairie	Accessibilité			12 000,00€
	Sous Total			12 000,00
TOTAL		445 874,70€	17 500,00	687 500,00

705 000,00€

15

BUDGET LOGEMENTS 2023

Recettes de fonctionnement : 45 755 €

Produits divers : 1 619 €

Dépenses de fonctionnement : 14 997 €

Charge à caractère général : 10 645 €

Charges financières : 3 604 €

Recettes d'investissement : 74 200 €

Excédents de fonctionnement capitalisés : 32 226 €

Dépenses d'investissement : 251 051 €

Emprunts : 15 528 €

Etudes : 30 707 €

Résultat de fonctionnement : 30 757 €

Revenus des immeubles : 44 136 €

Autres charges (non-valeur) : 645 €

Provisions : 102 €

Subventions d'investissement : 42 000 €

Résultat d'investissement – 176 825 €

Travaux : 204 817 €

Pour 2024, nous prévoyons une recette de 54 000 € avec une incertitude sur la date de livraison des trois nouveaux logements. En investissement, nous affichons 560 115 € incluant 315 000 € de report de travaux et 40 000 € de dépenses supplémentaires éventuelles. En recette, nous avons équilibré avec un emprunt de 282 407 € réalisé fin janvier 2024 à hauteur de 228 500 €. La différence sera assumée si nécessaire par le résultat 2024 et 2025 et les encaissements de subventions pour 222 500 € au fil de l'eau.

Le Capital restant dû logements au 1 janvier 2024 est de 220 090 €. Le prêt locatif de la rue de l'Argoat sera soldé en 2027. La commune aura alors 6 logements sans remboursement de prêt.

Budget lotissement Koarheg 2023

Recette fonctionnement 86 202 € dont 12 590 € de ventes

Dépense de fonctionnement 98 164 € uniquement en gestion de stock **Résultat de fonctionnement -11 962 €**

Recette d'investissement 98 164 €

Dépense d'investissement 73 611 €

Résultat d'investissement + 24 553 €

Budget lotissement le clos des forges 2023

Recette de fonctionnement 187 206 € dont 71 293 € de ventes

Dépense de fonctionnement 213 236 € dont 4353 € d'aménagement du 7 rue de la Fontaine

Résultat de fonctionnement – 26 030 €

Recette d'investissement 208 983 €

Dépense d'investissement 115 912 €

Résultat d'investissement + 93 071 €

En 2024, nous prévoyons la vente des trois derniers lots sur Koarheg. Le budget est équilibré à 119 607 € dont 37 746 € de ventes. Nous pourrions ainsi supprimer ce budget en transférant le solde prévu de 81 861 € sur le budget principal en 2025.

Pour le clos des forges, outre la vente des deux derniers lots de la première tranche, nous estimons le montant des travaux à 176 000 € et les frais de maîtrise d'œuvre à 27 000 €. Nous incluons une étude de sols par lot pour totalement informer les futurs acquéreurs. Nous avons un budget de fonctionnement de 455 375 €

Pour l'investissement, nous avons demandé 63 622 € de subventions au Conseil Départemental et à Pontivy Communauté. Pour équilibrer le budget à 352 290 €, nous aurions besoin d'un emprunt de 172 756 €. Nous solliciterons comme auparavant notre trésorerie pour éviter des frais financiers. Cette situation nous laisse l'année pour mieux réfléchir aux deux nouveaux projets structurants du budget principal (garderie et local associatif). Evidemment, notre stock final va gonfler (300 000 €) en l'absence de ventes sur cette deuxième tranche.

La commission finances